



publié le 6 mars 2015

## Communiqué de Presse de Razzy Hammadi: rejet du recours contre le trajet du T1, une victoire pour la mobilité des Montreuillois-e-s

Ce matin, le tribunal administratif de Montreuil a décidé de rejeter le recours déposé contre l'extension du tramway T1, en déclarant que cette extension répondait bien à l'intérêt général.

Je me félicite de cette décision qui va permettre une grande avancée tant pour l'égalité entre les territoires que pour la mobilité de nos concitoyens.

Ce tramway, qui transportera 50 000 voyageurs par jour, va permettre de répondre aux besoins des habitants de Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil et Fontenay qui réclament plus de solutions de mobilité, des alternatives sérieuses à un usage trop souvent contraint de la voiture et attendent depuis trop longtemps l'arrivée de ce tramway.

Pour Montreuil, le prolongement du tramway T1 permettra de créer 5 nouvelles stations sur le territoire, situées à des carrefours stratégiques : Aristide-Briand, Mozinor et Ruffins notamment. Cela bénéficiera à l'ensemble des montreuillois-e-s, mais également à l'ensemble de nos entreprises, dynamisant ainsi le développement économique de la ville.

C'est en jouant le jeu de la solidarité entre les territoires, en innovant et en ayant de l'ambition pour notre territoire que nous ferons de Montreuil une ville d'avenir.